

Congés payés : traitement et calcul – Instant learning

Calculer les congés payés : acquisition, prise et indemnisation

PUBLIC

Responsables paie – Gestionnaires de paie – Comptables – Collaborateurs de la fonction RH

PRÉ-REQUIS

Avoir des connaissances en paie ou avoir suivi la formation :

[Paie : les fondamentaux \(1470\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Format condensé pour maximiser l'acquisition de compétences opérationnelles

Flexibilité grâce à un format entièrement à distance et court

Alternance d'éléments techniques et exercices pratiques

Peut être associé à d'autres classes virtuelles pour approfondir progressivement vos compétences

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre

Code
701685

Durée
3 heures 30 / 3 heures

Tarif Inter*
399 € HT

**Repas inclus (en présentiel)*

Objectifs pédagogiques

- Calculer les droits à congés payés
- Indemniser les congés payés
- Gérer les situations spécifiques et les provisions

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.

Calculer les droits à congés payés

- Acquisition des congés payés (jours ouvrables, jours ouvrés, salariés à temps partiel)
- Absences et congés payés : absences assimilées à du temps de travail pour l'ouverture des droits à congés payés, les règles d'équivalence
- Prise des congés payés : cas général, temps partiels, jours fériés, fractionnement
- Cas pratique : calculer les droits à CP

Indemniser les congés payés

- Règle d'indemnisation (ICP/ICCP) : maintien du salaire ou méthode du 1/10ème
- Cas particulier des fins de contrats à durée déterminée : indemnités CP sur le solde de tout compte
- Cas pratique : calculer les congés payés selon la méthode du maintien de salaire ou du 10ème

Cerner la loi DDADUE du 22 avril 2024

- Acquisition de congés payés et accident du travail/maladie professionnelle
- Acquisition de congés payés et maladie ordinaire
- Indemnisation des congés payés acquis en cas d'AT/MP, de maladie
- Report des congés non pris
- Quiz de synthèse

espace participant :

- ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

A DISTANCE

- 8 Oct. 2026
- 17 Nov. 2026 – Session Garantie

